

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IMAN MALIKI ABOU CONSTRUCTION SARLU »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Akouedo  
vers la pharmacie sinacaci, Lot 666B, Ilot 74

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMAN MALIKI ABOU  
CONSTRUCTION SARLU »

Objet : La société a pour objets en COTE D'IVOIRE :  
- Construction immobilière  
- Aménagements immobiliers  
- Gestion immobilière  
- Vente et Achat des matériaux de constructions  
- Achat, vente et location de biens immobiliers  
- Ventes et achats de produits divers  
- Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Akouedo  
vers la pharmacie sinacaci, Lot 666B, Ilot 74

Dirigeant(s) M DIALLO SOUHALIBOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04345 du 27/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29961/GTCA/RC/2023 du 27/06/2023

